

16 juin / 2019

Karl Olive

Maire de Poissy

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

2^e Vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise



Consultation citoyenne numérique

Les Pisciacais disent NON à 82% au maintien de la prison en centre-ville

A l'issue de la consultation citoyenne numérique sur l'avenir de la Maison Centrale de Poissy, organisée par la municipalité du 1^{er} au 16 juin, les Pisciacais se sont exprimés contre le maintien de la prison en centre-ville.

La proclamation des résultats s'est déroulée ce dimanche 16 juin sur la place de la République. A 11h, dès la clôture du vote numérique, le maire Karl Olive a pu annoncer officiellement le résultat de cette consultation citoyenne inédite. A la question "Souhaitez-vous le maintien de la prison en centre-ville ?", les Pisciacais ont répondu à 82% NON.

3 419 personnes ont participé (soit 15,5% du corps électoral), via l'application "Le Vote" développée par Orange, à la consultation organisée durant deux semaines à Poissy. 82% ont voté Non, 17% Oui et 1% blanc.

« Ce résultat net et sans appel conforte notre volonté d'obtenir dans les meilleurs délais le déménagement de la Maison Centrale. Comme l'a démontré l'effondrement d'une partie de son mur d'enceinte le 28 mars dernier, le site de la prison a très largement atteint ses limites tant pour la sécurité des Pisciacais que pour les conditions de travail du personnel pénitentiaire et les conditions de vie des détenus », a souligné le maire Karl Olive.

« Dès demain, nous transmettrons les résultats de cette consultation citoyenne à la Garde des Sceaux Nicole Belloubet afin qu'elle prenne les décisions qui s'imposent concernant l'avenir de l'établissement pénitentiaire pisciacais. Nous lui avons d'ores et déjà présenté des propositions de relocalisation, avec à chaque fois un plan de financement qui associerait l'Etat et les collectivités du territoire dans un esprit gagnant-gagnant. A l'heure où les Français souhaitent plus de démocratie directe et participative, et face au succès de cette première consultation citoyenne, je ne veux pas croire que la Ministre de la Justice ne soit pas à l'écoute des Pisciacais », a annoncé l'élu.

Parallèlement, la Ville va dès à présent lancer des appels à projets pour réaménager le site de la prison - installée depuis 1821 dans un ancien couvent du XVII^e siècle - avec pour objectif de lui redonner une vocation culturelle, patrimoniale et naturelle. Les projets les plus intéressants seront ensuite soumis aux Pisciacais via une nouvelle consultation numérique.